

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27079**

### Intitulé

MASTER : MASTER Mention Langues étrangères appliquées

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Jean Jaurès - Toulouse 2, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des Universités, Président de l'Université

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

123 Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie), 136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales, 320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette Mention comprend les parcours types suivants :

- Affaires Économiques Internationales (AEI)
- Commerce International (CI)
- Communication Internationale (ComI)
- Traduction technique, Multimédia et Arts de la scène (PROSCENIO)
- Traduction, Interprétation et Médiation linguistique (TIM)

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Pour consulter les informations spécifiques aux parcours types, se référer aux liens internet renvoyant vers les fiches parcours types des établissements.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- Utilisation parfaite à l'écrit et à l'oral de l'anglais et d'une seconde langue étrangère (allemand ou arabe ou chinois ou espagnol ou italien ou japonais ou portugais ou russe) ;
- Adaptation du discours aux dimensions culturelles de la cible à l'étranger ;
- Traduction de textes de divers types : commercial, économique, financier, juridique, littéraire, médical dans les domaines de la traduction, de l'interprétation et de la médiation
- Création et gestion de bases de données ;
- Élaboration d'études de marchés ;
- Collecte et traitement de l'information à l'étranger ;
- Management d'une équipe (internationale)
- Veille stratégique dans le domaine de la Communication, du développement économique et du commerce
- Recherche documentaire
  - Communiquer parfaitement à l'écrit et à l'oral l'anglais et une seconde langue étrangère (allemand ou arabe ou chinois ou espagnol ou italien ou japonais ou portugais ou russe) ;
  - Élaborer un appel d'offre et/ou le cahier des charges d'un projet à l'international ;
  - Extraire et traiter les informations pertinentes pour une tâche donnée (informations documentaires, terminologiques, phraséologiques) en maîtrisant les contraintes temporelles ;
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes.
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation.
- Évaluer et s'auto évaluer dans une démarche qualité.
- S'adapter à différents contextes socioprofessionnels et interculturels, nationaux et internationaux.
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

A Agriculture, sylviculture et pêche

B Industries extractives

- C Industrie manufacturière
- D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
- E Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
- F Construction
- G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
- H Transports et entreposage
- I Hébergement et restauration
- J Information et communication
- K Activités financières et d'assurance
- L Activités immobilières
- M Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N Activités de services administratifs et de soutien
- O Administration publique
- P Enseignement
- Q Santé humaine et action sociale
- R Arts, spectacles et activités récréatives
- S Autres activités de services
- T Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
- U Activités extraterritoriales
  - Commercial(e) export trilingue
  - Logisticien(ne) à l'international trilingue
  - Responsable de projet trilingue
  - Conseiller/conseillère économique trilingue
  - Chargé(e) de communication trilingue
  - Chargé(e) de projet marketing et chargé(e) de communication trilingue
  - Expert traducteur / Experte traductrice interprète
  - Traducteur-réviseur / Traductrice-réviseuse.

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

- M1707** : Stratégie commerciale
- M1705** : Marketing
- E1103** : Communication
- E1205** : Réalisation de contenus multimédias
- E1108** : Traduction, interprétariat

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>

Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications :	Pour la combinaison français-anglais-italien dans le parcours-type Proscenio, la formation est co-accréditée avec l'Université de Gênes, donnant lieu à un double diplôme UT2J-Université de Gênes.

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 avril 2016 accréditant l'Université Toulouse-II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

##### Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5418.kjsp?rh=services>

##### Autres sources d'information :

<http://univ-tlse2.fr>

<http://cetim.univ-tlse2.fr/> (parcours TIM et Proscenio)

[http://lea.univ-tlse2.fr](http://lea.univ-tlse2.fr/) (parcours AEI, CI, ComI)

**Lieu(x) de certification :**

Université Toulouse – Jean Jaurès - 5 allées Antonio Machado - 31058 Toulouse Cedex 9

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Toulouse

Pour le parcours Proscenio : Toulouse - Gênes

**Historique de la certification :**

Jusqu'en 2015, le parcours « Affaires économiques internationales – AEI » était enregistré sous la Mention "Langues étrangères appliquées" Spécialité "Affaires économiques internationales" n° 11519.

Jusqu'en 2015, le parcours « Commerce international – CI » était enregistré sous la Mention "Langues étrangères appliquées" Spécialité "Commerce international " n°11520.

Jusqu'en 2015, le parcours « Traduction technique, multimédia et arts de la scène – Proscenio » était enregistré sous la Mention "Langues étrangères appliquées" Spécialité "Traduction, interprétation et médiation linguistique" n°11521.

Jusqu'en 2015, le parcours « Traduction, interprétation et médiation linguistique – TIM » était enregistré sous la Mention "Langues étrangères appliquées" Spécialité "Traduction, interprétation et médiation linguistique" n°11521.

Changement de nom de l'«Université de Toulouse II – Le Mirail» en «Université Toulouse-II» conformément à l'article D 711-1 du code de l'Éducation (modifié par les décrets nos 2013-805 du 3 septembre 2013 et 2014-1038 du 11 septembre 2014).

Utilisation du nom d'usage «Université Toulouse – Jean Jaurès» selon le vote du Conseil d'Administration de l'Université Toulouse – II en date du 25 mars 2014.